

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 novembre 2020

Tous les commerces de produits culturels doivent pouvoir ouvrir pendant le confinement

L'AFCALE, syndicat professionnel des fabricants de couleurs pour artistes, loisirs et enseignement, appelle à la réouverture des **commerces culturels qui doivent pouvoir continuer à exercer leurs activités s'ils réunissent les conditions de sécurité sanitaires**. Les Français doivent pouvoir continuer à pratiquer les seules activités artistiques et créatives qu'ils peuvent réaliser chez eux, confinés.

Dans une période aussi sensible, **l'expression créative est un besoin vital**. Les Français sont aujourd'hui soumis à des informations anxiogènes en permanence. La violence explose parfois dans certains foyers, où les risques psycho-sociaux sont accentués. **Il est essentiel de rappeler les échappatoires que constituent les activités créatives**. Durant le premier confinement, ce rôle de soupape a été fortement valorisé dans les médias qui ont publié en plusieurs semaines des centaines d'articles recommandant les pratiques créatives, pour les enfants, mais également les adultes, les personnes atteintes de troubles divers, les personnes âgées, etc. Il est donc indispensable de faciliter l'accès aux matériels nécessaires à ces pratiques.

Valoriser la pratique créative, échappatoire culturel au confinement

Lors de son allocution du 16/03/2020, le Président de la République avait clairement exprimé son soutien et n'a semblé jamais revenir dessus : *« donnez des nouvelles, prenez des nouvelles, lisez. Retrouvez aussi ce sens de l'essentiel. Je pense que c'est important dans les moments que nous vivons. La culture, l'éducation, le sens des choses est important. »*

Cette valorisation de la pratique créative, qui s'est faite naturellement dans la société civile, doit aujourd'hui se matérialiser avec la possibilité d'ouvrir **dès que possible** des commerces distribuant les produits créatifs. L'ouverture de ces commerces n'est pas une atteinte à la cohérence du confinement : elle en est au contraire un élément facilitateur !

Selon Isabelle Bové-Mengelle, Présidente de l'AFCALE et porte-parole du collectif Colorons nos vies, réunissant fabricants et distributeurs de produits culturels : *« Tous les acteurs de la filière travaillent quotidiennement depuis le début de la crise en responsabilité : responsabilité sanitaire, en renforçant l'accès sécurisé aux commerces, mais également responsabilité de professionnels de la culture, qui rendent possible la pratique créative en France. Ce travail doit être soutenu par les pouvoirs publics car le coût de la fermeture des commerces culturels n'est pas seulement économique, il est aussi social et psychologique car nos produits ont une vraie fonction positive sur l'ensemble de la société. »*

Contact Presse :

Teoman Bakoglu : teoman.bakoglu@fipec.org / 06.83.52.48.38

Affiliée à la FIPEC, l'AFCALE fédère les fabricants de couleurs pour l'art, le loisir et l'enseignement en France. Ils couvrent l'ensemble des activités Beaux-Arts, enseignement et loisirs créatifs.

AFCALE – 42 avenue Marceau – 75008 Paris – www.fipec.org